

Mémoire de la Fédération des établissements d'enseignement privés

## **Miser sur la formation du personnel pour une utilisation judicieuse, éclairée et optimale des écrans chez les jeunes**

Montréal, 18 septembre 2024 – Des représentants de la Fédération des établissements d'enseignement privés ont présenté hier leur réflexion à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Le [mémoire de la Fédération](#) présente 31 recommandations pour une utilisation judicieuse, éclairée et optimale des écrans chez les jeunes, impliquant les parents et le milieu de l'éducation.

« L'école a un rôle clé à jouer pour l'éducation au numérique. De plus, ces outils, lorsqu'ils sont utilisés de manière responsable et encadrée, peuvent favoriser l'apprentissage, l'interaction sociale et la créativité, explique David Bowles, président de la Fédération. Ils contribuent à la motivation de certains élèves en les amenant à être davantage engagés dans leurs apprentissages. Surtout, ils jouent un rôle clé pour amener à la réussite des élèves ayant des défis particuliers. »

Si les écrans et les réseaux sociaux font désormais partie intégrante du quotidien des jeunes, leur usage excessif ou inadapté peut entraîner des effets néfastes sur leur santé globale. Le mémoire de la Fédération vise à apporter un éclairage sur ces enjeux, en tenant compte de la recherche et des observations recueillies au sein des établissements d'enseignement privé, notamment par une vaste enquête menée en 2023 auprès de plus de 45 000 élèves du secondaire. Cette enquête révèle des liens significatifs entre la cyberintimidation, le bien-être des jeunes et la motivation scolaire.

En ce qui concerne la place des écrans en milieu scolaire, la Fédération rappelle qu'il revient à chaque école d'élaborer un code de vie en collaboration avec l'équipe-école, les jeunes et les parents. Ce code de vie doit être adapté à chaque milieu et revu régulièrement. En classe, la Fédération indique qu'il revient à chaque école de définir la place accordée au numérique avec l'équipe-école, les élèves et leurs parents, en fonction de son projet éducatif. Par ailleurs, le personnel enseignant doit avoir une marge de manœuvre dans sa classe, conformément à l'article 19 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*.

La formation du personnel enseignant, tant en ce qui a trait à la formation initiale qu'au développement professionnel, s'avère un élément clé afin d'assurer une utilisation optimale des écrans à des fins d'apprentissage et une éducation au numérique adéquate. Le rôle des RÉCIT à cet égard est primordial, notamment dans un contexte de progression rapide de l'IA.

La Fédération souligne que le modèle 1 :1, où les appareils sont gérés par l'école, permet un contrôle accru des appareils. Par ailleurs, cela demande que le personnel de direction et les techniciens en informatique en milieu scolaire soient adéquatement formés et informés pour choisir et implanter les meilleures solutions.

« Il est primordial que les éducateurs, les parents et les décideurs publics collaborent pour mettre en place des initiatives visant à promouvoir un usage sain et équilibré des technologies numériques chez les jeunes. Ce mémoire appelle à une prise de conscience collective et à des actions concrètes pour que les écrans et les réseaux sociaux deviennent des alliés plutôt que des sources de risques pour la santé des jeunes, » conclut M. Bowles.

## **La Fédération des établissements d'enseignement privés**

Comme pratiquement tous ses membres, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) est un organisme sans but lucratif (OSBL) qui compte une trentaine d'employés au service de 118 écoles préscolaires-primaires et 144 écoles secondaires ; en formation des jeunes, des adultes et professionnelle, réparties dans 14 régions administratives du Québec. Elle compte parmi ses membres 15 résidences scolaires et 12 écoles spécialisées qui fonctionnent en partenariat avec les centres de services scolaires et les commissions scolaires anglophones et qui accueillent plus de 4 100 élèves. Les membres de la FEEP accueillent plus de 96 % des élèves qui fréquentent une école privée au Québec, soit plus de 133 000 élèves.

### **Pour information**

Geneviève Beauvais

[beauvaisg@feep.qc.ca](mailto:beauvaisg@feep.qc.ca)

514 381-8891, poste 238